

HISTOIRES *d'archives** 

Les Archives départementales racontent...

Bras-d'Asse au XIX^e siècle

Quand la Bégude tenta de faire sécession !



Bras-d'Asse. - Bégude (B.-A)

En 1839, le hameau de la Bégude souhaite s'émanciper de la tutelle de la commune de Bras-d'Asse. Ses habitants pétitionnent en ce sens auprès du conseil municipal afin que soit créée une succursale – une mairie annexe – à la Bégude, ce qui cache, selon le maire, le désir de devenir à terme une commune. Le 17 janvier, alors que le conseil est réuni, le maire est très embarrassé car, à cause de l'absence de conseillers, ce sont ceux de la Bégude qui en forment la majorité. Sagement, car la délibération est, selon les mots du premier magistrat, « *d'une grande importance pour le village et tous les habitants de la rive droite* », la question est renvoyée au 30. **Ce jour-là, le conseil rejette, point par point, les arguments avancés par les Bégudois.**

Premier argument : le danger de traverser l'Asse pour rejoindre le bourg-centre et le fait que « *trois personnes de la Bégude s'y soient noyées pour venir assister aux offices de la paroisse* ». Faux, répond le conseil : « *cette rivière est guéable* » et de mémoire d'homme, personne n'y a péri. Deuxième argument : l'exemple d'autres succursales comme

la Clappe, Levens, Lambert. Mais, rétorque le conseil, « *ces petits pays sont situés dans les montagnes, dans un climat froid, couverts de neige une partie de l'année et souvent d'un abord pénible, tandis que le hameau de la Bégude n'est éloigné du village de Bras-d'Asse que de 20 minutes, on y va ainsi par un chemin de roulage. Le climat est fort doux* ». Autre argument avancé par le conseil : le coût induit par un nouvel instituteur et la création de nouvelles charges ! La commune est pauvre et la taille de la population modeste : 273 habitent du côté du village, 186 du côté de la Bégude. Enfin, le maire souligne que certains conseillers municipaux ont signé la pétition « *par complaisance, pour ne pas faire un affront au porteur de la pièce qui allait de maison en maison* ».

Coup de théâtre en 1841 : le hameau est érigé en succursale ! Aussi, le 7 mars 1841, par 6 voix contre 4, le conseil rejette les demandes de fonds de la succursale de la Bégude afin d'y installer un desservant pour les offices religieux. **Les caisses sont vides !**

* Ce billet est assuré par Jean-Christophe Labadie, directeur des Archives départementales des Alpes de Haute-Provence.